
N° 96-0602 - Déplacements et voirie - Saint Genis les Ollières - Acquisition de diverses parcelles de terrain situées rue des Usclards - Département de l'action foncière -

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 avril 1996, par lequel monsieur le président :

A. Expose ce qui suit :

Je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition, à titre gratuit, par la Communauté urbaine, en vue de l'élargissement de la rue des Usclards à Saint Genis les Ollières, des parcelles de terrain ci-après désignées :

Situation	Références cadastrales	Superficie (en mètres carrés)	Propriétaires
Saint Genis les Ollières - rue des Usclards -	n° 215 de la section AM	39	époux Recolin-Bardon
	n° 216 de la section AM	44	divers propriétaires indivis -
	n° 217 de la section AM	181	époux Capdebosq -
	n° 219 de la section AM	92	époux Lopez -

Vu lesdits compromis ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

Approuve les compromis destinés à permettre la régularisation de ces opérations et autorise monsieur le président à signer les actes authentiques à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,